

Foire Internationale de Lomé :

P5

La 15ème édition ouverte au public



Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC N°500 du 26 Novembre 2018
Nouvelle OPINION
Prix : 250F CFA

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

Législatives du 20 décembre:



Dr Ekoué Folly Gadah, Conseiller du président national de l'UFC

L'UFC outille et sensibilise les délégués du parti

P.4

Législatives 2018/La date du 20 décembre toujours maintenue :

P.3

La liste définitive des candidats publiée hier dimanche



Prof Kadjona Kadanga, Pdt CENI

La C14, boycott et législatives du 20 décembre 2018 :

Avec ou sans les abstentionnistes, tout est réuni pour une assemblée légale et légitime

Le plus grand risque que redoutent les partisans de l'union de l'opposition togolaise, ce sont les querelles internes fréquentes et les affrontements prématurés des regroupements des partis politiques. Depuis l'engagement de la classe politique togolaise dans le combat politique, on compte pas mal de regroupements des partis de l'opposition qui ont fini par s'éclater sans jamais atteindre l'objectif fixé...

Une info page 3



Action humanitaire au CMS de Kovié :

La société COTECNA assiste le centre en équipements et matériels médicaux



Remise symbolique du matériel

P.6



Spéciale
fin d'année 2018*

JUSQU'À
-45%
sur le
DÉDOUANEMENT

- ✓ des marchandises*
- ✓ des véhicules

* Cifre valable jusqu'au 31 décembre 2018
* Marchandises sous douane en souffrance

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

LOI DES FINANCES GESTION 2019



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

A travers le budget 2019, le gouvernement
confirme son engagement pour le

SOCIAL

Législatives 2018/La date du 20 décembre toujours maintenue : **La liste définitive des candidats publiée hier dimanche**

Plus rien ne semble pouvoir arrêter le gouvernement dans sa détermination à faire tenir les élections législatives le 20 décembre prochain. Le vendredi dernier, lors d'une conférence de presse, la CENI a réaffirmé que la date du 20 décembre est maintenue pour la tenue des élections législatives et a annoncé le 30 novembre pour l'affichage des listes électorales provisoires. Quant à la campagne électorale, elle débute le 04 décembre selon le président de la CENI, Kodjona Kadanga.



Prof. Kodjona Kaanga, président de la CENI

72 heures après, c'est-à-dire hier dimanche, c'est la cour constitutionnelle qui a publié la liste définitive des candidats pour le compte des législatives 2018. Toutes ces précisions laissent croire que le report de la date des législatives du 20 décembre n'est plus à envisager.

Mais pendant que le gouvernement et la CENI ont déjà tout mis en œuvre pour que le vote des députés ait lieu le 20 décembre, la C14 opte pour la politique de la chaise vide.

Et c'est ce qui inquiète justement le commun des mortels qui pense que ce choix de la

C14 est une erreur politique grave. En effet, la non-participation des partis de la C14 aux prochaines législatives n'empêche pas les autres partis politiques de l'opposition d'y participer, ce qui signifierait que sans la C14, le jeu électoral restera toujours démocratique et la composition de la prochaine assemblée nationale ne saura être monocoloré comme le pensent certains observateurs de la scène politique togolaise.

En dehors du parti présidentiel UNIR dont les candidats figurent sur les listes publiées par la Cour Constitutionnelle, on note la participation des partis politiques comme UFC, CPP, MPDD, MCD, PDP, UNT,

NET, ATE, PDR, CLE, PDP, etc. Les indépendants à l'instar de PCT et BATIR ne sont pas du reste. Il est à préciser que la

cour constitutionnelle a enregistré 137 dossiers dont 110 venant des partis politiques et 27 à titre de candidats indépendants.

Mais de l'autre côté, ceux qui ont choisi de rester sur les carreaux projettent des manifestations de rue pour, dit-on, demander la suspension du processus électoral, ce que refuse le gouvernement. A cette étape de la situation politique togolaise, la meilleure voie de salut pour la C14 n'est pas de marcher dans les rues, mais plutôt de trouver la voie de la négociation pour obtenir des conditions lui per-

mettant de prendre part à ces législatives dont le boycott ne lui profite en rien. Si les marches devraient régler la crise togolaise, les multiples années de marches déjà enregistrées devraient mettre fin aux problèmes de notre pays depuis fort longtemps.

La C14 a-t-elle encore une marge de temps pour prendre la bonne décision afin de ne pas rater une étape décisive dans son histoire qui risque de lui être fatale ? Nul ne saura le dire.

(Lire, ci-dessous, l'intégralité de la décision)

Arimiyao T.

DECISION N°EL-001/18 DU 24 NOVEMBRE 2018

" AU NOM DU PEUPLE TOGOLAIS " **LA COUR CONSTITUTIONNELLE,**

Par lettre en date du 20 novembre 2018, enregistrée le même jour au greffe de la Cour à 18 heures 35 minutes sous le n°009-G, le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a transmis pour attribution à la Cour, conformément à l'article 222 du code électoral, les dossiers de candidatures aux élections législatives du 20 décembre 2018 ;
Vu la Constitution du 14 octobre 1992, notamment en ses articles 7, 52 et 104 ;
Vu la loi n°2012-002 du 22 mai 2012 portant Code électoral, modifiée par la loi n°2013-004 du 19 février 2013, et la loi n°2013-008 du 22 mars 2013, notamment en ses articles 202, 205, 207, 208, 222 et 223 ;
Vu la loi organique n°2004-004 du 1er mars 2004 sur la Cour constitutionnelle ;
Vu la loi n° 91- 04 du 12 avril 1991 portant Charte des partis politiques ;
Vu le règlement intérieur de la Cour, adopté le 15 février 2014 ;
Vu le décret n°2018-164/PR du 08 novembre 2018 portant convocation du corps électoral aux élections législatives du 20 décembre 2018 ;
Vu l'ordonnance n°006/18/CC/P du 21 novembre 2018 portant désignation de rapporteur ;
Le rapporteur ayant été entendu ;
Considérant que l'article 222, alinéa 2 du Code électoral dispose : " Le Président de la CENI transmet le dossier de candidature au ministre chargé de l'Administration territoriale qui procède aux vérifications administratives dans les quarante-huit (48) heures et renvoie le dossier à la CENI pour transmission à la Cour constitutionnelle. Un récépissé définitif est délivré au candidat porté en tête de liste après versement du cautionnement prévu à l'article 225 " ;
Considérant que, de la lettre de transmission du Président de la CENI, il ressort que cent trente-sept (137) dossiers de candidatures ont été enregistrés dont cent dix (110) au nom des partis politiques et vingt-sept (27) au titre de groupes de candidats indépendants ;
Qu'ainsi, la Cour a eu à examiner cent trente-sept (137) dossiers de candidatures ;
Considérant que, de la lettre de transmission du Président de la CENI, il ressort que douze (12) dossiers provenant du parti politique dénommé " Mouvement Patriotique pour la Démocratie et le Développement " (MPDD) étaient incomplets ; mais que les candidats concernés avaient été invi-

tés par la CENI à régulariser leurs dossiers de candidatures ; ce qui fut fait ;
Considérant que l'examen minutieux des dossiers a néanmoins révélé un autre cas litigieux non mentionné par la CENI et qui est relatif à l'âge des candidats ; qu'il y a donc lieu d'examiner ce cas découvert par la Cour constitutionnelle elle-même ;
Considérant que, pour les élections législatives, le code électoral, en son article 205, précise que " nul ne peut être candidat s'il n'est âgé de vingt-cinq (25) ans révolus à la date du scrutin " .
Considérant que le candidat TINGBENIME Assésra Emile, inscrit sur la liste d'indépendants " Mouvement Jeunesse Consciente du Togo " (MJCT) dans la circonscription électorale GOLFE/AGOE-NYIVE, né le 27 octobre 1995, n'a pas l'âge requis pour être candidat à la députation ; qu'il convient de retirer son dossier de candidature et, par conséquent, d'invalider la liste d'indépendants " Mouvement Jeunesse Consciente du Togo " (MJCT) de la circonscription électorale GOLFE/AGOE-NYIVE ;

DECIDE

Article premier : La liste d'indépendants " Mouvement Jeunesse Consciente du Togo " (MJCT) de la circonscription électorale GOLFE/AGOE-NYIVE est invalidée.

Article 2 : Sont déclarées recevables pour les élections législatives du 20 décembre 2018, les listes ci-après :

Article 3 : La présente décision sera affichée au greffe de la Cour, notifiée au Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), au Ministre de l'Administration territoriale, aux intéressés, aux préfets et aux chefs de missions diplomatiques et consulaires du Togo à l'étranger et publiée au Journal officiel de la République togolaise suivant la procédure d'urgence.

Délibérée par la Cour en sa séance du 24 novembre 2018 au cours de laquelle ont siégé : Mme et MM les Juges Aboudou ASSOUMA, Président, Maman-Sani ABOUDOU SALAMI, Kouami AMADOS-DJOKO, Ablanvi Mèwa HOHOUETO, Mipamb NAHM-TCHOUGLI, Arégba POLO, Koffi TAGBE et Koffi AHADZI-NONOU.

Suivent les signatures

POUR EXPEDITION CERTIFIEE CONFORME

Lomé, le 24 novembre 2018

Le Greffier en Chef

Maître Mousbaou DJOBO

La C14, boycott et législatives du 20 décembre 2018 :

Avec ou sans les abstentionnistes, tout est réuni pour une assemblée légale et légitime

Le plus grand risque que redoutent les partisans de l'union de l'opposition togolaise, ce sont les querelles internes fréquentes et les effritements prématurés des regroupements des partis politiques. Depuis l'engagement de la classe politique togolaise dans le combat politique, on compte pas mal de regroupements des partis de l'opposition qui ont fini par s'écarter sans jamais atteindre l'objectif fixé.



pour que les incompréhensions finissent par avoir raison de la cohésion du groupe. C'est ainsi que les deux premières grandes coalitions

Suite à la page 7

POLITIQUE

Législatives du 20 décembre:

L'UFC outille et sensibilise les délégués du parti

D'ici quelques jours, les Togolais choisiront les futurs députés qui siègeront et qui vont défendre leur cause au niveau de l'assemblée nationale. Bien avant que cette date n'arrive, certains partis politiques s'activent déjà pour ces enjeux qui se profilent à l'horizon. Parmi ces partis politiques, figure celui de l'Union des Forces de Changement (UFC) qui depuis un moment ne cesse de sensibiliser sa base sur les élections à venir et sur la situation actuelle que traverse le Togo. C'est dans ce même sens qu'une conférence-débat suivie d'un atelier politique a fait objet d'une grande rencontre le samedi 24 novembre dernier à l'hôtel Eda-Oba. Placée sous le thème "l'UFC de l'Ablodé au développement socioéconomique du Togo", cette rencontre, a connu la présence des délégués du parti venus des coins et recoins du pays.

Il a été question pour les organisateurs de cette rencontre, de redynamiser les différentes structures de leur parti afin de définir une nouvelle ligne idéologique pour les prochaines échéances électorales. C'était également une occasion pour eux de faire l'historique de la formation politique de Gilchrist Olympio jusqu'à ce jour. Aussi, à travers la crise sociopolitique que traverse le Togo, ont-ils expliqué à l'assistance la contribution de l'UFC dans la résolution de cette crise que vit le pays depuis plusieurs mois.

Depuis la sortie du concept Ablodé par l'UFC, les premiers responsables reviennent sur le fait que les populations n'arrivent pas vraiment à assimiler cette pensée d'Ablodé. Pour eux, certains pensent que c'est une idéologie de guerre ou une idéologie qui exclut l'autre. C'est une mauvaise appréhension dont a été victime les premiers responsables eux-mêmes. Contexte dans lequel se situe cette conférence-débat afin de faire la pédagogie aux populations pour leur réexpliquer ce que c'est qu'Ablodé en vue de les amener à comprendre les choix politiques de l'UFC.

A la base, le Dr Ekoué Folly Gadah, Conseiller du président national de l'UFC estime que c'est une pensée de



Dr Ekoué Folly Gadah, Conseiller du président national de l'UFC

reconstruction de "l'être togolais" et du "pays lui-même". Sur ce point, il a donné des exemples historiques concernant le processus qui a amené le Togo vers l'indépendance. A travers ce processus, il a fait une comparaison entre le Togo et le Cameroun qui étaient dans une situation juridique et administrative.

Les Camerounais en ces moments ont préféré la guerre contrairement aux Togolais qui à travers des négociations avec la France et les Etats-Unis sont arrivés avec Silvanus Olympio à obtenir l'indépendance grâce aux discussions. C'est une comparaison qui

amène le Dr Ekoué à remarquer que toutes les fois où les fils d'Ablodé vont vouloir recourir à la force, ils vont échouer. Car il estime que c'est un combat que le Président Gilchrist Olympio lui-même a eu à faire contre le pouvoir pendant des décennies. Combat qui malheureusement n'a pas eu gain de cause. C'est ainsi que Gilchrist Olympio par rapport à ce blocage, a décidé de revenir à la tradition primordiale d'Ablodé qui est la négociation, la concertation en vue d'une recherche de paix structurelle au niveau du pays. Ce qui selon le conseiller du président national a conduit



Une vue de l'assistance

à l'accord UFC-RPT.

Pour lui, l'enjeu aujourd'hui ce n'est ni la chasse aux Blancs, ni la chasse à des frères, mais plutôt, c'est la compréhension mutuelle pour le développement ou le progrès socioéconomique du Togo. C'est l'engagement dont a fait preuve l'UFC depuis la signature de l'accord UFC-RPT. Par rapport à cet accord, le parti estime ne jamais regretter d'avoir signé et assume les déficits de respect d'engagements qui en ont découlé.

C'est le lieu pour les représentants de ce parti de préciser que si l'accord n'a pas totalement abouti avec des

réformes constitutionnelles, ce n'est pas la faute des parties signataires mais plutôt celle des opposants qui avaient posé des "revendications incroyables".

Ils pensent également que les propositions faites par l'expert constitutionnaliste commis par la CEDEAO, ne sont pas loin des propositions que l'UFC a toujours faites et qui ont été rejetées. Ce qui amène le Dr Ekoué a invité les députés à plus de travail afin qu'il y ait un amendement efficace et efficient de l'avant-projet de loi du gouvernement. Car pour lui ce serait intéressant de voir les réformes opérées avant la tenue des prochaines élections.

C'est dire qu'à travers les explications du Dr Ekoué Folly Gadah, Conseiller du président national, il ressort que l'UFC veut refaire la politique autrement en laissant derrière lui l'histoire de haine et d'égoïsme pour s'engager sur une nouvelle voie de développement socioéconomique.

Agbé

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE (CENI)

N° 033 /2018/P/CENI

COMMUNIQUE DE LA CENI

Dans le cadre des élections législatives du 20 décembre 2018, le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) invite tous les candidats en tête de liste ou leur représentant à assister à la séance de tirage au sort sur l'ordre de positionnement sur le bulletin de vote qui aura lieu le lundi 26 novembre 2018 à partir de 16 h 00 au siège de l'institution.

La présence de tous est indispensable.

Fait à Lomé, le 12 5 NOV 2018

Prof. Kodjona KADANGA

Boulevard Eplémé - C26 GUA, B.P. 7885 Lomé - TOGO - Tél.: 22 53 51 05 - Email: ceni@togo.gov.tg

Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité

Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC

Siège: Adicoadin, P.Avé prolongé, 2ème carré après Pharmacie Le Galien

Directeur de Publication:
El Hadj TCHAGNAO Arimiyao
Cel:91 36 37 55
jeantchagnao@yahoo.fr

Secrétariat de la Rédaction:
Agbékponou Junior
Rédacteurs :
Tchagnao
El Hadj Arimiyao
Agbékponou Junior
Ramzad
Maroine Tchagnao
Dalikou Lynda A.

Imprimerie:
Direct Sprint
Tirage :
2.000 exemplaires

Foire Internationale de Lomé :

La 15ème édition ouverte au public

" La chaîne de valeur, vecteur du progrès économique " est le thème retenu pour cette 15ème édition de la Foire Internationale de Lomé qui a ouvert ses portes le vendredi 23 novembre dernier. Le ton de cette messe commerciale a été donné par la Ministre du Commerce et de la promotion du secteur privé, Mme Bernadette Legzim-Balouki qui avait à ses côtés Harouna KABORE son homologue du Burkina Faso qui est le pays invité d'honneur. \$

Etaient également de la partie, les membres du gouvernement, le Directeur général du CETEF, Johnson Kuéku Banka et plusieurs autres invités de marque ; de même que des opérateurs économiques. Comme d'habitude, la foire internationale de Lomé se présente comme une foire de toutes les opportunités, un cadre idéal de promotion des biens, produits et services et aussi une



Les officiels à l'ouverture officielle de la 15ème édition de la Foire

occasion où d'importants hommes d'affaires et autres opérateurs économiques du Togo et d'ailleurs peuvent échanger et surtout nouer de nouvelles relations de partenariat. Invité en tant que pays d'honneur, le Burkina Faso n'a pas hésité à répondre à cet appel venant du Togo.

Ainsi donc, les autorités du pays ont saisi cette opportunité pour mobiliser en grand nombre les opérateurs écono-

miques de différents secteurs d'activités pour vivre les grands moments de cette messe commerciale qui aujourd'hui, reste une référence au niveau de la sous-région. A cette édition, le Burkina à lui seul dispose de 43 stands de 9m² chacun, soit 337m² de superficie. Logé dans le Pavillon AGOU, il a fait inscrire 86 entreprises et sociétés exposantes à cette manifestation économique.

A travers ces chiffres l'on comprend aisément l'engagement que nourrissent les plus hautes autorités du Togo et du Burkina Faso à renforcer la coopération bilatérale d'une part et à améliorer le niveau des échanges commerciaux d'autre part. Mis à part le Burkina Faso, d'autres exposants sont aussi venus du Bénin, du Ghana, du Mali, du Sénégal, du Cameroun, du Maroc, du Kenya, de l'Egypte, de l'Inde, du Pakistan, de l'Iran,



L'ouverture solennelle

Construction de forage et don de matériels informatiques :

Ecobank apporte son soutien à l'orphelinat SOS village d'enfants

Le samedi 17 novembre dernier, le personnel d'Ecobank Togo était aux côtés de l'orphelinat SOS village d'enfants pour lui apporter son soutien. C'était à l'occasion de la 6ème édition de la journée Ecobank initiée chaque année par les premiers responsables de la banque. A cette journée de bénévolat où l'ensemble du personnel a consacré son temps pour venir en aide à cette couche défavorisée et vulnérable, on pouvait noter la présence du ministre de l'action sociale de la promotion de la femme et de l'alphabétisation, du secrétaire général de la présidence, du directeur général du groupe Ecobank ADE Ayeyemi, du direc-

teur général d'Ecobank Togo Mamady DIAKITE et enfin de la directrice de SOS village d'enfants Mme Bakoussam. Etaient également de la partie, le personnel encadreur et les enfants dudit village.

Après la rénovation du service de pédiatrie de l'hôpital de Bè et de l'Université de Lomé où le personnel d'Ecobank Togo a eu à contribuer de façon participative aux financements de la construction d'un réservoir de stockage d'eau de 12 mètres cubes destiné aux foyers d'étudiants, des restaurants, et du bloc administratif, le personnel se retrouve une fois de plus aux

côtés des enfants du village SOS de Lomé. Il faut dire que c'est une action humanitaire qui fait partie des engagements pris par les premiers responsables de cette banque vis-à-vis des communautés locales. Une initiative qui selon ADE Ayeyemi, directeur général du Groupe Ecobank, donne plus d'opportunité d'agir pour servir la communauté au sein de laquelle la banque opère. C'est pour cette raison que Mamady DIAKITE directeur général d'Ecobank- Togo n'a pas manqué d'insister sur l'obligation de l'ensemble du personnel à agir pour le bien-être des communautés.

Suite à la page 7

d'Italie, d'Allemagne et de la France et bien attendu du Togo.

Pour cette édition, il est prévu 2 panels qui seront animés par d'éminents intervenants venus du monde universitaire et des affaires. En dehors des débats, d'autres activités sont inscrites à l'agenda de cette édition de la foire, notamment les rencontres B to B ouvertes cette année aux non-participants à la foire, de même que des animations culturelles (concerts) à l'endroit de

la jeunesse.

Les activités de la 15ème foire internationale de Lomé prendront fin le 10 décembre prochain. Sont attendus à cette 15e édition de la Foire internationale de Lomé, plus de mille (1000) exposants nationaux et internationaux et 300.000 visiteurs. Signalons que bien avant l'ouverture officielle de cette foire, une grande caravane a sillonné les artères et quartiers de la capitale.

Elo m

La C14, boycott et législatives du 20 décembre 2018 :

Avec ou sans les abstentionnistes, tout est réuni pour une assemblée légale et légitime

Suite de la page 3

tions de l'opposition de notre pays à l'aube du vent de l'est ont été emportées par des quiproquos politique fatals. Il a toujours fallu l'approche des élections présidentielles pour que les partis de l'opposition pensent à des stratégies électorales.

Les toutes dernières unions de l'opposition togolai-



ront avec la nouvelle assemblée représentée par plus de sept partis réglementaires, ainsi que des indépendants. Il est donc clair que les abstentionnistes ont fait des calculs politiques aux conséquences amères qui leur échappent aujourd'hui.

Au demeurant, la question d'une assemblée nationale comme dans le cas du Togo, n'est pas une exclusivité du pouvoir et de la C14. C'est une affaire légitime qui engage aussi bien les partis politiques qui veulent que les citoyens non alignés dans aucune formation politique donc des indépendants.

Avec ou sans les absents, tout est réuni pour donner une assemblée représentative au Togo avec des élus qui pourront opérer toutes réformes et voter des lois imposables et applicables à tous y compris la minorité qui conteste et qui croit régler tous les différends dans la rue.

La Rédaction



se portent les noms de FRAC, CST, Arc-en-ciel, CAP2015. On en était là lorsque l'entrée en scène du PNP a poussé une partie de l'opposition à encore former la dernière union dénommée Coalition des 14 partis de l'opposition en abrégé C14. Dès sa naissance, beaucoup craignaient sa mort dans l'œuf à cause des raisons que tout le monde sait déjà. Mais tant bien que mal, cette cohésion semble survivre jusqu'à ce jour. Reste à voir si elle demeurera ainsi au soir du 20 décembre quand d'autres blocs se constitue-

ACTUALITÉ

Action humanitaire au CMS de Kovié :

La société COTECNA assiste le centre en équipements et matériels médicaux

De nos jours, la santé représente un élément important pour le développement d'une société, d'une nation, voire d'un pays.

Pour que se développement puisse être pérenne, il faudrait amener la population à prendre conscience de son état de santé, la sensibiliser et l'assister à chaque fois que le besoin ce fait sentir. Un rôle citoyen que le Groupe COTECNA INSPECTION S.A, à travers son bureau de Liaison Togo, a eu à jouer au niveau du Centre médico-social de Kovié. Ce centre a bénéficié d'un important lot d'équipements et de matériels médicaux pour le bien-être des populations et l'amélioration de leurs conditions de vie.



Une vue du matériel offert

La cérémonie de remise s'est déroulée le mercredi 21 novembre 2018 dans l'enceinte dudit centre. Etaient présents, les autorités en charge de la Santé, les autorités traditionnelles de Kovié et les responsables de COTECNA. On notait également la présence de la

population qui s'est mobilisée pour la circonstance. Après la rénovation de ce CMS par le Groupe COTECNA, le bureau liaison Togo à travers sa responsabilité sociétale s'est encore illustré positivement par ce don.

Des tables gynécologiques avec étriers, des tables d'ac-



La remise officielle

couchement multifonctions, des chaises roulantes, des boîtes de petite chirurgie, une lampe d'examen, un aspirateur chirurgical, des ressuscitateurs de nouveau-nés, des tensiomètres Vaquez et des kits d'accouchement constituent l'essentiel du lot venant de COTECNA.

Pour Bernard BODJONA directeur général adjoint de COTECNA INSPECTION S.A. Liaison Togo, ce geste s'inscrit dans le cadre du mandat social du président de la République. Il a profité de cette occasion pour encourager les efforts des autorités en charge de la Santé et de certains cadres de Kovié dans l'amélioration des conditions de vie des populations de Kovié.

Pour sa part, ce lot d'équipements et de matériels contribueront à soulager des

centaines de patients de Kovié et de ses environs, particulièrement les femmes et les enfants. Notons que depuis le début de ses activités au Togo en 1995, COTECNA a toujours, exercé sa responsabilité sociétale et s'est engagée dans la résolution du développement durable dans diverses localités au Togo".

C'est dans ce sens que le directeur général adjoint a une fois encore réitéré sa disponibilité aux autorités de cette localité. Tour à tour, le directeur préfectoral de la Santé de la préfecture de ZIO et la responsable du CMS Kovié, ont exprimé leur gratitude aux donateurs et ont promis faire un usage adéquat desdits équipements et matériels pour le bonheur et l'épanouissement des populations.

Kodjovi



Une vue de l'assistance lors de ma cérémonie de remise de don

Assemblée Général Extraordinaire et Elective de la FETOBOXE :

C'est le 12 décembre prochain

Tout doucement, les choses se précisent au niveau de la Fédération Togolaise de Boxe (FETOBOXE). Après la vérification et la validation définitives des dossiers de candidature, les acteurs de la boxe réunis le mercredi 21 novembre au siège du Comité National Olympique du Togo (CNO-Togo) ont décidé à l'unanimité d'aller à l'élection du nouveau bureau le 12 décembre prochain.

Depuis que l'ancien président de la FETOBOXE a écopé d'une sanction, le



Une vue de l'assistance lors de la réunion

Comité National Olympique du Togo (CNO-Togo) ne cesse d'apporter sa touche particulière pour que la

boxe togolaise puisse retrouver ses lettres de noblesses. Un engagement que ce comité a pris pour que les acteurs

de ce noble art puissent reprendre leurs activités et envisager de nouvelles perspectives à la Boxe Togolaise qui regorge d'importants talents.

C'est l'objectif de la réunion du mercredi dernier, troisième du genre qui a permis de vérifier et de valider les dossiers de candidature pour le 12 décembre prochain.

Au cours de cette réunion, les participants ont suivi la présentation des principales propositions d'amendements des statuts de la FETOBOXE

qui seront soumises au vote du 12 décembre 2018. Il s'agit bien évidemment des propositions qui concernent les articles 28 ; 31 ; 32 et 48.

Les libellés de ces différentes propositions sont mis en gras et soulignés aux pages 9 ; 10 et 14. Signalons qu'une copie des statuts ainsi que les propositions d'amendements ont été remis aux différents délégués des clubs qui ont pris part à ladite réunion.

Elom

Construction de forage et don de matériels informatiques :

Ecobank apporte son soutien à l'orphelinat SOS village d'enfants

Suite de la page 5

Pour cette année, la banque a mis à la disposition de cet orphelinat, un forage qui leur servira à s'alimenter en eau potable, une salle médiathèque pour l'initiation à l'informatique.

Aussi, a-t-elle déployé une kermesse pour la réjouissance des orphelins. Par rapport à cet engagement dont fait preuve Ecobank Togo, le ministre de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation n'a pas manqué de saluer les multiples actions entreprises par le Directeur général et tout son personnel.

A travers cette journée qui a été consacrée aux nécessiteux, la ministre a relevé le fait que le groupe Ecobank s'inscrit de



Pause de la première pierre

façon active dans la vision de l'agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD) dont le maître mot est de ne laisser personne pour compte.

Pour la ministre, les défis d'assistance sociale restent énormes

au niveau du gouvernement mais elle se rassure aujourd'hui de ce que fait ce groupe Ecobank à l'endroit du gouvernement pour pouvoir relever ces immenses défis. C'est en cela qu'au niveau du gouvernement,



Une vue du matériel informatique

le groupe Ecobank représente une référence et un partenaire crédible en termes de fiabilité, de professionnalisme et d'engagement sociétal.

Tout en souhaitant à la banque d'aller encore de l'a-

vant, elle a invité d'autres bonnes volontés à faire comme Ecobank-Togo pour qu'ensemble, ils puissent apporter leur pierre à l'édification de la nation.

Junior

Une disparition silencieuse des espèces protégées qu'il faut arrêter

Une étude alarmante de WWF publiée en septembre 2018 dénonce les complicités autour du trafic et du commerce illégal d'ivoire. Le rapport révèle que le trafic et le commerce illégal d'ivoire prennent de l'ampleur. En effet, selon Joep Van Mierlo, directeur européen du Fonds international pour la protection des animaux (IFAW), bien que certaines autorités aient pris des mesures à la fois sécuritaires et judiciaires pour lutter contre le trafic et le commerce illégal d'ivoire, on constate une augmentation de la demande d'ivoire. Exemple : en 2017, 14% des Chinois interrogés, ont avoué avoir acheté de l'ivoire au cours des douze derniers mois, contre 31% lors d'une enquête similaire cette année. La demande est forte, une aubaine pour les trafiquants.



De l'ivoire

10 ans d'emprisonnement et cinq millions de FCFA. En somme, des peines légères. Au Gabon en décembre 2017, deux individus ont été arrêtés en possession de quatre pointes d'ivoire, pour un total de 26,5 kilogrammes. Messieurs Kangala et son complice Mahamat Sale, les propriétaires des pointes, ont été condamnés à 6 mois de prison ferme et 10 millions de FCFA d'amende. C'est déjà plus conséquent.

L'état des lieux de la population éléphantine reste dramatique. Selon Stéphane Ringuet, chargé de l'étude au WWF, 20 000 éléphants d'Afrique disparaissent à cause du trafic et du commerce illégal d'ivoire chaque année. Résultat : en quinze ans, le nombre d'éléphants peuplant le continent a chuté de plus de 60%, pour atteindre aujourd'hui 350 000 à 450 000 individus selon le rapport de septembre 2018 de WWF.

Si le trafic et le commerce

illégal de l'ivoire prennent de l'ampleur, c'est en grande partie à cause de la faible implication des autorités. La loi actuelle interdit le commerce domestique d'ivoire dans les pays d'Afrique Centrale et de l'Ouest, mais l'application de la loi dans chaque pays est faible et entachée par la corruption.

En effet, on constate que de hauts fonctionnaires peuvent être impliqués dans le trafic et le commerce illégal d'ivoire. Certains fonctionnaires chargés de protéger les parcs corrompus facilitent le transport de l'ivoire ou relâchent des trafiquants arrêtés par les défenseurs environnementaux en échange d'une contrepartie financière.

En octobre 2018 en Guinée, Mamadou Dia, fonctionnaire d'Etat et Chef de Division Faune à la Direction Nationale des Eaux et Forêts a été interpellé par la DPJ et le bureau d'INTERPOL avec le soutien de GALF (Guinée Application de la Loi Faunique). Monsieur Dia était impliqué dans une scandaleuse affaire de criminalité faunique, impliquant un trafic de trophées d'animaux protégés.

Il était soupçonné d'avoir signé une autorisation à Carlos Corces qui lui a permis d'organiser des safaris de chasse dans cette réserve avec des clients étrangers, qui sont venus et pendant des années pour abattre des espèces animales intégralement protégées en complète violation de la loi guinéenne et de la Convention

CITES.

Comment lutter contre le trafic et le commerce illégal d'ivoire ?

Le démantèlement des réseaux criminels n'aboutira que si les problèmes de connivences et de corruption sont réglés. Pour venir à bout du trafic et du commerce illégal d'ivoire, il faut instaurer et appliquer des lois plus sévères, et exercer une pression croissante des autorités et de l'arrestation des trafiquants. " Il est scandaleux que des personnes chargées de protéger les espèces en disparition en Afrique, des responsables gouvernementaux, l'armée et même des gardiens de la paix de l'ONU, soient complices de la destruction des populations d'éléphants ", se plaint Stéphane Ringuet.

Pourtant prohibé au niveau international depuis 1989, le commerce de l'ivoire a prospéré en raison des demandes chinoise et européenne. Des astuces sont mises en œuvre : au Congo, les citoyens chinois s'occupent de transformer l'ivoire sur place pour en faciliter l'envoi. Principaux acheteurs, les Asiatiques sont des acteurs clés du commerce d'ivoire contrôlant le processus d'un bout à l'autre.

Selon WWF, le gouvernement chinois a annoncé en janvier 2017 vouloir mettre un terme au commerce d'ivoire d'ici 2018. Les bénéfices de ce trafic reviennent certainement davantage aux Asiatiques qu'aux Africains, corruption mise à part.

Si dans certains pays de l'Afrique Centrale, il y a beaucoup plus de cas de trafic d'ivoire et de corruption, au Togo, EAGLE-Togo appuie techniquement le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) dans la lutte contre le trafic et le commerce illégal de la faune sauvage.

En effet, pour atteindre son but de combattre le trafic d'espèces animales protégées, EAGLE-Togo a par exemple apporté en 2017 son soutien technique aux autorités togolaises permettant d'aboutir à l'arrestation de deux trafiquants et à la saisie de 8 pointes d'ivoire. Les trafiquants ont été condamnés à six mois de prison en plus d'une amende d'un million de francs CFA.

Les peines encourues par les trafiquants sont peu sévères, mais néanmoins réelles. L'article 761 du nouveau code pénal dispose : " La destruction et la commercialisation, directe ou indirecte, sans droit d'espèces animales ou végétales protégées en vertu des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et des conventions internationales auxquelles la République du Togo est partie est punie d'une peine d'un à cinq ans d'emprisonnement et d'une amende d'un million à cinquante millions sans préjudice de toute autre disposition du présent code ". L'Etat a la responsabilité de veiller à l'application de cet article.

EAGLE-Togo

Annance

23 NOV.
10 DÉC.
2018

15^{ème}
Foire
Internationale de
LOME

Foire de toutes les opportunités

+ DE
1000
EXPOSANTS
300 000
VISITEURS

**THÈME: CHAÎNE DE VALEUR,
VECTEUR DE PROGRÈS ÉCONOMIQUE**

CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOMÉ - Togo Tél: (00228) 99 64 40 01 / 90 31 76 37



facebook.com/cetefil15



twitter.com/cetefilome



instagram.com/cetefilome



www.cetefil.tg

#TGFIL15



Association d'entraide et de coopération des personnes handicapées de Lomé



Essence-Industrie (Ghana)



Union Régionale de Banque

